

COMMUNE DE BUSSIGNY

PLAN D'ATTRIBUTION
DES DEGRES DE
SENSIBILITE AU BRUIT

N

Echelle 1 / 5000

Numéro 824

Date 06.02.1998

PLAREL LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité
le 27 AVR. 1998
Syndic
Secrétaire

Soumis à l'enquête publique
du 6 JUIN 1998 au 14 AVR. 1999
Au nom de la Municipalité
Syndic
Secrétaire

Adopté par le Conseil de la Commune
le 25 SEP. 1998
Président
Secrétaire

Approuvé par le Département
des infrastructures du canton de Vaud
Lausanne, le 25 SEP. 1998
Le Chef du Département

CERTIFIE CONFORME
Service de l'aménagement du territoire

LEGENDE

- 1 NUMEROTATION DU SECTEUR
- DEGRE DE SENSIBILITE II
- DEGRE DE SENSIBILITE III Zone à bâtir / Zone agricole
- DEGRE DE SENSIBILITE IV
- DEGRE DE SENSIBILITE NON ATTRIBUE aire forestière / domaines public et CFF, zone de verdure à "Abbaye", canal d'Enteroches PEC 106



ATTRIBUTION DES DEGRES DE SENSIBILITE AU BRUIT

SECTEUR	PPA / ZONE / PQ	DEGRE DE SENSIBILITE	REMARQUE
1	PPA "BUSSIGNY-CENTRE"	III	Déjà attribué dans le cadre de la législation du plan
2	VERDURE	II	
3	VERDURE	II	
4	CONSTRUCTION D'UTILITE PUBLIQUE (place Hôtel-de-Ville)	III	En raison de la situation du centre de la localité
5	ORDRE NON CONTIGU	III	Mixité des affectations
6	PPA "REMANAN"	III	Mixité des affectations dans le village ancien
7	PPA "REMANAN"	II	Habitation prioritaire
8	PPA ST-GERMAIN NORD "VIEUX VILLAGE"	III	Modification de l'attribution actuelle en raison de la mixité et de la présence d'une exploitation agricole
9	ORDRE NON CONTIGU	III	Mixité dans le village ancien
10	ORDRE NON CONTIGU	II	Habitation prioritaire
11	PQ "BUSSIGNY-CENTRE"	III	Mixité des affectations
12	CONSTRUCTION D'UTILITE PUBLIQUE	II	
13	CONSTRUCTION D'UTILITE PUBLIQUE	II	
14	ORDRE NON CONTIGU	III	Mixité des affectations
15 a	PQ "VUETTE"	II	Déjà attribué dans le cadre de la législation du plan
15 b	PQ "VUETTE"	II	
16	VILLAS	II	
17	ORDRE NON CONTIGU	III	Mixité des affectations
18	ORDRE NON CONTIGU	II	Habitation prioritaire
19	PQ "SOUS LE FOUR - LE CLOS" (secteur en aval du village)	II	Habitation prioritaire
20	PQ "SOUS LE FOUR - LE CLOS" (secteur village)	III	Mixité des affectations
21	PQ "DALLAZ"	II	Utilité publique et habitation
22	PPA "DALLAZ - LES ASSENGES"	II	Habitation prioritaire
23	PPA "DALLAZ - LES ASSENGES"	III	Mixité des affectations
24	PQ "BUGNON - RIETTAZ"	III	Mixité des affectations
25	PQ "BUGNON-RIETTAZ"	II	Habitation prioritaire
26	PQ "GRAND VIGNES"	II	Habitation prioritaire

27	PQ "COCAGNE"	II	Habitation prioritaire
28	PQ "COCAGNE"	II	Habitation prioritaire
29	PQ "COCAGNE"	II	Habitation prioritaire
30	PPA "COCAGNE - BUYERE" parcelles 1898 - 1900 - 1861 - 2283	II	Habitation prioritaire
31	VILLAS	II	
32	PPA "CROIX DE PLAN"	III	Bâtiment de service communal
33	PPA "SORGE"	IV	
34	PPA "COCAGNE - BUYERE"	III	En raison de l'affectation actuelle des bâtiments et pour maintenir une certaine tranquillité au secteur
35	PPA "COCAGNE - BUYERE"	III	En raison de l'affectation actuelle des bâtiments et pour maintenir une certaine tranquillité au secteur
36	INDUSTRIELLE	IV	
37	INDUSTRIELLE	IV	
38	INDUSTRIELLE	IV	
39	INDUSTRIELLE	IV	
40	INDUSTRIELLE	IV	
41	INDUSTRIELLE	IV	
42	INDUSTRIELLE	IV	
43	CONSTRUCTION D'UTILITE PUBLIQUE	III	STEP requérant une protection moyenne contre le bruit
44	INDUSTRIELLE	IV	
45	INDUSTRIELLE	III	En raison de la mixité des bâtiments et de l'affectation future prévisible
46	INDUSTRIELLE	IV	
47	CONSTRUCTION D'UTILITE PUBLIQUE	III	Terrains de sport requérant une protection contre le bruit
48	INTERMEDIAIRE	III	
49	PPA "LA PLANNAZ"	II	Déjà attribué dans le cadre de la législation du plan
50	INTERMEDIAIRE	III	
51	PQ "RENTE" (secteur affecté en priorité à l'activité)	III	Déjà attribué dans le cadre de la législation du plan
52	PQ "RENTE" (secteur affecté en priorité à l'habitat)	II	Déjà attribué dans le cadre de la législation du plan
53	AGRICOLE	III	